

**2008/8702 - Attribution d'une subvention de 192 500 € à l'Association «Quais du Polar » pour l'organisation de la 4e édition de "Quais du Polar" du 28 au 30 mars 2008 - Approbation de deux conventions** (Direction de la Communication Externe) (BMO du 07/01/2008, p. 0062)

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

M. SECHERESSE Jean-Yves, rapporteur : Nous en sommes, Monsieur le Maire, à la quatrième édition du festival « Quais du Polar », qui vous le savez, connaît d'année en année, un succès grandissant et une reconnaissance nationale particulièrement importante, sachant qu'aujourd'hui en France, un lecteur sur cinq est pratiquement un lecteur de polar ou de roman policier.

En espérant que cette année « Quais du Polar » bénéficiera du soutien total de notre Conseil municipal, j'exprime un avis favorable de la Commission.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire, effectivement depuis mars 2005, c'est la quatrième fois que vous nous demandez de soutenir cette association, avec des subventions qui sont conséquentes, puisque la moins importante a été de 175.500 € et la plus importante, c'est celle que vous nous demandez de voter aujourd'hui, c'est-à-dire 192.500 €, ce qui représente d'année en année, entre 2/3 et 3/4 des budgets de cette manifestation.

Ce qui nous embête, c'est que nous n'avons pas les comptes de « Quais du Polar » et nous n'avons pas les comptes des éditions précédentes. Lorsque je reprends les comptes-rendus de Commissions culturelles, je m'aperçois que je ne suis pas le premier à demander les comptes, que M. Béghain l'a fait avant moi, M. Bideau, M. de Lavernée, Mme Legay et Mme Laithier, ont demandé en Commission culturelle d'avoir les comptes et chaque année c'est la même rengaine et chaque année c'est la même réponse : « Oui, vous allez les avoir ! »

Le problème, c'est que pour la quatrième année consécutive, nous ne les avons pas, en l'occurrence nous ne pouvons pas approuver un dossier de ce type, nous nous abstenons donc en l'absence complète de comptes.

Je me rappelle d'une intervention de M. Bideau qui disait : « Au-delà de 150.000 €, au-delà des subventions de 150.000 €, il serait quand même souhaitable d'avoir les comptes de la manifestation précédente. » Nous approuvons entièrement cette suggestion : au-delà de 150.000 €, ce sont des sommes qui commencent à devenir extrêmement importantes et nous ne comprenons pas pourquoi on nous cache les comptes de cette manifestation. En l'occurrence nous ne sommes pas en mesure de dire si nous approuvons. Nous apprécions, nous, la qualité de cette manifestation, mais nous ne sommes pas en mesure de dire si jamais cet argent est mérité ou non mérité.

M. LE MAIRE : Merci bien. Donc je vois bien quelle est votre problématique : c'est pour cela que j'ai demandé à ce que, dès demain, soient envoyés à tous les Présidents de Groupe, les comptes de l'édition précédente de « Quais du Polar » que j'ai ici. On dit donc que vous vous abstenez et si jamais les comptes vous satisfont, vous pourrez toujours changer votre vote.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes UMP et Unir Pour Lyon se sont abstenus.)

(Adopté.)